

Un ancien coron transformé en lieu de mémoire des mineurs (Pas-de-Calais)

Publié le 5 Octobre 2021 par Agnès Fernandez

Pas-de-Calais, Tourisme, culture, loisirs

La Cité des électriciens est la plus ancienne cité minière réhabilitée du nord de la France. La communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane y a créé un centre d'interprétation qui lie étroitement patrimoine, culture et tourisme pour incarner à la fois l'histoire et l'avenir du territoire.



Après avoir largement contribué à la richesse et à la puissance de la France en produisant le charbon qui allait alimenter la révolution industrielle et chauffer les foyers de l'hexagone, le bassin minier du Nord-Pas de Calais a dû fermer sa dernière mine en 1990. *« Longtemps, le territoire a souhaité détruire les vestiges de cette histoire douloureuse. Mais désormais, nous voulons préserver les terrils et le patrimoine pour nous souvenir. Transformer la cité minière en centre d'interprétation, c'est recréer les lieux où vivaient et travaillaient nos aïeux »*, explique Julien Dagbert, maire de Barlin et vice-président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, en charge de la culture et de l'éducation populaire.

Inauguré en 2019, cet équipement raconte où et comment vivaient les mineurs et leurs familles, et permet aux visiteurs d'aujourd'hui de comprendre le quotidien de l'époque. *« Aujourd'hui, alors que de nombreux coronns ont été rasés, nous voulons garder la trace de ce passé, montrer l'évolution des logements, et articuler la Cité des Électriciens avec les autres lieux de mémoire du territoire, »* poursuit le jeune élu.

Inverser le regard sur un passé douloureux

Construite par la Compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861 pour loger les familles des mineurs travaillant à la fosse n°1, la Cité des électriciens est un exemple exceptionnel de l'architecture des premiers corons. En 2008, la cité est progressivement vidée de ses habitants et laissée à l'abandon. Le bailleur social, Maisons & Cités (anciennement Soginorpa), est exsangue, et peine à entretenir les milliers de logements miniers vétustes de son parc immobilier. Mais en 2009, la cité est inscrite aux Monuments Historiques ; puis, en 2012, elle rejoint les grands sites dans le cadre de l'inscription du Bassin Minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre de *Paysage culturel, évolutif et vivant*. Dès lors, des expérimentations artistiques y sont menées, afin d'inviter les habitants du territoire à changer de regard.

Des supports didactiques pour mieux vivre l'expérience de la visite

Sous l'impulsion de l'ancien maire de Bruay-La-Buissière, Alain Wacheux, aujourd'hui retiré de la vie politique, la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay en fait l'acquisition afin d'y créer un centre d'interprétation, inauguré en mai 2019, où patrimoine, culture et tourisme sont étroitement liés. Le site incarne à la fois l'histoire et l'avenir du territoire. À travers près de 1.000 m² de parcours libre, une vingtaine d'espaces interactifs invitent à la découverte du patrimoine minier. Maquettes, jeux, vidéos d'archives ou contemporaines, témoignages, animations, mais aussi reconstitution architecturale, ou restauration complète d'un logement font partie des supports didactiques de l'expérience de visite. Enfin, des gîtes urbains sont aménagés pour accueillir des touristes un peu plus longtemps. Des créations artistiques et des jardins potagers créent ici à la fois un lieu de mémoire et un lieu de vie. D'anciens mineurs ont été invités à venir témoigner de cette histoire humaine et industrielle.

De « vrais » logements réhabilités pour être habités

Jusqu'à sa réhabilitation la Cité des électriciens était la propriété de Soginorpa Maisons & Cités, bailleur social qui possède 80 % de l'habitat minier subsistant sur le territoire, les 20 % restants appartenant pour l'essentiel à la Société immobilière de l'Artois (SIA). Dans le cadre de sa réhabilitation, les deux tiers de la cité ont été acquis par la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, tandis que les trois barreaux bordant la rue Franklin et parallèles à la rue Anatole France restent sous l'égide de Maisons & Cités. Car la collectivité souhaitait absolument conserver de « vrais » logements habités par des familles, raison pour laquelle une dizaine de logis ont été conservés et réhabilités selon les normes actuelles. Ils font l'objet d'un bail particulier dans lequel « les habitants s'engagent à faire partie du projet », et à respecter certains critères, notamment liés au fait qu'ils vivent désormais dans un Monument historique.

Le centre d'interprétation Cité des électriciens est désormais un établissement public de coopération culturelle, qui fonctionne de façon autonome avec des subventions publiques. Depuis son inauguration, sa fréquentation a été considérablement freinée par la crise du Covid 19. Sur les 93 groupes accueillis en 2020-2021, 46 % des visiteurs étaient des scolaires. Commentaire de l'élu : « *Après un beau succès dès l'ouverture, le public revient timidement. Une nouvelle*

direction a été recrutée pour relancer la machine. Aujourd'hui, la Cité des Électriciens fonctionne en réseau avec les autres équipements du territoire, et nous préparons un circuit minier. Celui-ci prévoit une étape dans la Cité des électriciens, avec un petit passage par Haillicourt, où 3 000 pieds de vigne ont été plantés sur un terroir, et où l'on peut déguster le vin du terroir, le Charbonnay. » ... Avec un « b », comme charbon.

Les partenaires financiers et leur participation

Coût de l'équipement : 18.200.000 € TTC

- État (Groupe interministériel pour la restructuration des zones minières (Girzom) ; Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) ; dont Drac Monuments historiques 400.000 €) : 2.080.000 €
- Conseil régional Nord-Pas de Calais (Fonds FEDER inclus) : 5.500.000 €
- Conseil départemental Pas-de-Calais : 2.000.000 €
- Mécénat : 300.000 €
- Fonds de compensation TVA : 2.817.724 €
- Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane : 5.502.276 €

Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Nombre d'habitants : **276 759 (2018)**

Nombre de communes : **100**

Hôtel communautaire- 100 avenue de Londres- CS 40548

62411 Béthune cedex

[Accueil | Bethune-Bruay.fr \(bethunebruay.fr\)](http://bethune-bruay.fr)

[Quand la cité minière devient lieu de mémoire vivante \(62\) \(banquedesterritoires.fr\)](http://banquedesterritoires.fr)



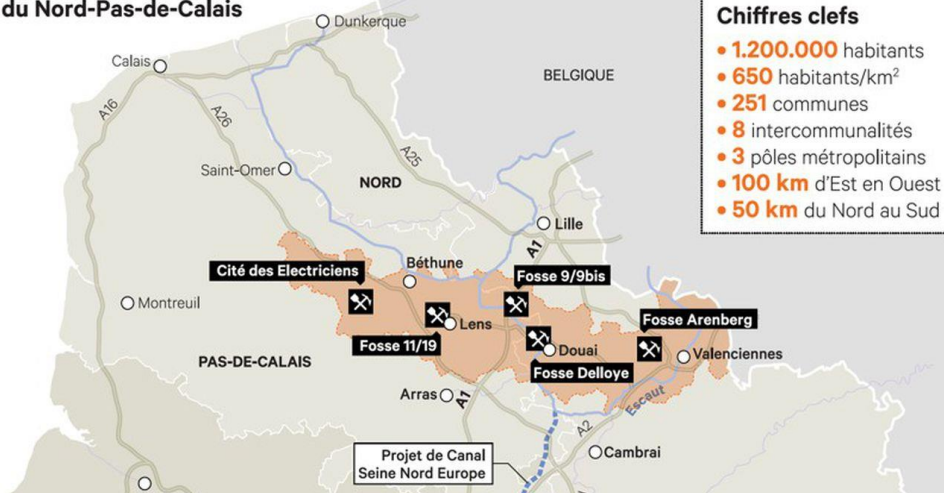
Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

[Office de Tourisme de Bethune-Bruay \(tourisme-bethune-bruay.fr\)](http://tourisme-bethune-bruay.fr)

Pour aller plus loin

- [La mission bassin minier](#)

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais



Chiffres clefs

- 1.200.000 habitants
- 650 habitants/km²
- 251 communes
- 8 intercommunalités
- 3 pôles métropolitains
- 100 km d'Est en Ouest
- 50 km du Nord au Sud

[L'Etat au chevet du bassin minier nordiste | Les Echos](#)

BB **BÉTHUNE BRUAY**
BB pour les intimes

Événements
Moments vrais
AmBBassadeurs
À voir, à faire
Séjourner
Boutique

La Cité des Electriciens

PATRIMOINE MONDIAL UNESCO - SITE ET MONUMENT HISTORIQUES - MINE À BRUAY-LA-BUISSIÈRE

<
>
Retour à la liste

Voir les photos (6)

Voir tous les tarifs

Contactez
La Cité des Electriciens

La Cité des Electriciens est construite par la Compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861 pour loger les familles des mineurs travaillant à la fosse n°2. La Compagnie des mines a choisi de grands savants ayant fait des découvertes en matière d'électricité pour nommer les rues de la cité : Ampère, Marconi, Volta, Edison, Coulomb, Franklin, Laplace, Faraday, Branly et Gramme, d'où son nom d'usage « cité des Electriciens ».

[La Cité des Electriciens - Patrimoine mondial UNESCO - Bruay-la-Buissière | Office de Tourisme de Bethune-Bruay \(tourisme-bethune-bruay.fr\)](#)



La cité de la Croix-de-Pierre à Dechy, la cité du Pinson à Raismes, la cité des Alouettes à Bully-les-Mines, toutes sont des cités ouvrières du Nord-Pas-de-Calais, qui aujourd'hui, sont en phase de réhabilitation dans le cadre du renouveau du bassin minier. Alors que ce patrimoine industriel de la région nord fut longtemps abandonné, un constat qui remonte aux années 1990, ce renouveau révèle un nouvel intérêt autour de projets uniques de revalorisation d'un important patrimoine culturel et industriel ! Entre **rénovation énergétique**, **redynamisation économique**, solutions visant à recréer du **lien social** et de la **solidarité**, la réhabilitation des cités ouvrières traite, au-delà du bâti, des enjeux sensibles qui présentent ce patrimoine, souvent aujourd'hui délabré, comme un héritage de pauvreté et de dur labeur. Mais alors, comment mettre en valeur un patrimoine, une culture et un mode de vie si marqués par la mémoire ?

Certains projets se démarquent déjà par leur ambition et leur créativité, comme celui de la reconversion patrimoniale d'une des plus anciennes cités ouvrières du Nord-Pas-de-Calais : **la Cité des Électriciens**. À l'occasion des **36èmes Journées européennes du patrimoine organisées les 21 et 22 septembre (2019)**, découvrons ce projet inauguré le 18 mai dernier afin d'en extraire les caractéristiques d'une reconversion aboutie !

La Cité des Électriciens, un imaginaire et une identité à reconstruire...

Construite entre 1856 et 1861 par la **Compagnie des mines de Bruay**, la Cité des Électriciens est **la plus ancienne cité ouvrière du bassin minier de la région**. Elle logeait les mineurs et leurs familles qui travaillaient à la **fosse n°1 de la ville de Bruay-La-Buissière**.

Progressivement vidée et longtemps abandonnée depuis l'arrêt de l'activité minière dans la ville en 1979, la Cité des Électriciens ne jouissait pas d'une très bonne image. Vétuste, elle alimentait un imaginaire qui ne mettait pas son histoire à son avantage.

Contre toute attente, après l'inscription aux Monuments Historiques de la Cité des Électriciens en 2009, le **bassin minier est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO** en tant que "**Paysage culturel, évolutif et vivant**" en 2012. Témoin des conditions de travail difficiles et de la très faible qualité de vie des ouvriers de cette époque, la démarche de réhabilitation du site en friche portait en elle des enjeux importants pour la région : architecture, environnement, patrimoine, économie, etc.

Bien qu'il s'agisse de la plus ancienne cité minière du Pas-de-Calais, témoin de l'architecture des premiers corons et point de départ de l'évolution de l'habitat ouvrier, le site est alors promis à la démolition.

Pour tenter de résoudre cette contradiction et sauver la cité, la Ville et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, en accord avec le bailleur social Maisons & Cités (propriétaire de la cité jusqu'au début des travaux), font appel à des **collectifs d'artistes** pour **ouvrir le site au public**. Entre 2009 et 2013, les activités artistiques menées avec les habitants du territoire et les riverains ont donné naissance à des œuvres éphémères et à des événements festifs dans la cité.

Ainsi, la compagnie marseillaise Les Pas Perdus, les artistes **Gilles Bruni** ou encore **François Andès** y ont mené des expérimentations artistiques avant que ne commencent les travaux de réhabilitation. Ils ont **contribué à faire connaître le site auprès du grand public**.

En ré-enchantant les lieux, l'enjeu fut donc de **reconstruire** progressivement **une identité** par les usages, puis par la réhabilitation et la reconversion du patrimoine. Il s'agissait de restaurer l'image perçue des cités ouvrières et d'inviter les habitants à s'intéresser à leur histoire, en acceptant et en se réappropriant leur mémoire afin de la percevoir autrement. La finalité était donc de **fédérer les habitants autour d'un projet et de permettre que le lieu puisse s'ouvrir à une réhabilitation contemporaine**, dans la continuité d'une histoire **mais aussi projetée vers l'avenir**. Cette ouverture a donc pris forme grâce à des fonctions qui évoluent encore aujourd'hui afin de s'adapter aux nouveaux enjeux.



La Cité des Électriciens avant réhabilitation et reconversion © Ville de Bruay-La-Buissière

Découvrir les modes de vie en cités ouvrières minières : une reconversion originale !

Créer un fil rouge d'hier à demain pour sauvegarder une identité de territoire et la mettre en valeur, c'est aussi une façon de **remettre l'économie** au cœur du projet afin de créer **un potentiel de développement**. La Cité des Électriciens s'est ainsi inscrite dans une démarche globale de **développement durable** mêlant diverses fonctions culturelles, économiques et sociales organisées autour d'un fil conducteur : l'évolution du paysage, de **l'urbanisme** et de l'habitat miniers.

En partenariat avec Maison & Cités, le parti pris de ce projet a été de conserver du logement social : dix logements répartis dans trois barreaux conservent ainsi leur fonction initiale. Par ailleurs, les maisons, les jardins et l'organisation des rues de la cité sont préservés. Il est ainsi possible de visualiser et de **s'immerger dans une cité minière**.

L'immersion est encore renforcée par le centre d'interprétation ouvert au public. Apparaissant comme une entrée patrimoniale sur le site, il joue le rôle de conteur de l'histoire industrielle et ouvrière du bassin minier, de l'urbanisme et de l'habitat miniers, ainsi que des modes de vie, en ne s'appuyant pas exclusivement sur l'exemple de la Cité des Électriciens mais en s'ouvrant à bon nombre d'autres cités.



Centre d'interprétation ©Antéale

Des **visites ludiques et didactiques des barreaux**, organisées régulièrement, permettent aussi d'en savoir plus sur les caractéristiques des cités minières et la vie de leurs habitants. Ainsi, au détour d'une voyette (ruelle), on découvre les différents usages des bâtiments d'une cité ouvrière et d'en observer leurs reconversions. Ainsi, des carins, ces espaces qui faisait autrefois office de latrines, buanderies ou clapiers/poulaillers ont été préservés et maintenus dans leur usage ancien ou transformés. **On trouve toujours à la Cité des Électriciens un clapier et un poulailler, une buanderie pour les résidents. Mais, plus original, un sauna permet aux touristes des gîtes de profiter d'un moment de détente. Et un restaurant permet aux visiteurs et aux habitants du quartier de savourer les produits cultivés sur place dans les potagers.**

Il est d'ailleurs impossible de passer à côté de **ces jardins dans lesquels on retrouve les variétés cultivées par les anciens mineurs**. Les reconversions ont essentiellement remis d'aplomb des sites d'exploitation du charbon tels que le Centre Historique Minier à Lewarde, les sites de Wallers-Arenberg et du 9-9bis à Oignies, ou encore la base 11/19 à Loos-en-Gohelle. Ainsi, pour se démarquer et mettre en avant un site d'habitat ouvrier, près de **40% du financement de la Cité des Électriciens a été alloué à l'aménagement paysager** qui comprend les réseaux et voiries, les jardins, les aires de jeux et de pique-nique : des espaces prépondérants dans le sentiment de convivialité que l'on ressent en entrant à la Cité.



Jardins de la Cité des Électriciens ©Antéale

Pour vivre aujourd'hui l'expérience d'un habitat minier, des **gîtes touristiques** occupent la partie ouest de la Cité. S'il s'agit d'en apprendre davantage sur la culture des mineurs, c'est aussi un moyen d'attirer des visiteurs et de développer le tourisme dans le bassin.

Ce projet est donc l'occasion de prendre conscience des enjeux du passé et de ceux d'aujourd'hui, afin de prendre un certain recul sur l'histoire de cet héritage minier. Il prouve que **le patrimoine minier et les enjeux de développement durable peuvent être compatibles**. Même si un site industriel est à l'abandon et véhicule le souvenir d'une ère passée, il est possible de transformer ce passé tout en sauvegardant sa mémoire, telle une leçon pour les **villes de demain**.

Vers un projet ouvert et créatif, un levier de renouveau au service du territoire

Si le projet réussit à exposer la vie des mineurs au service d'un développement économique du territoire, il vise également à insuffler **une dynamique régulière** dans le temps **et créative** pour assurer sa réussite. Positionné à l'Ouest du territoire, à la jonction d'une zone rurale agricole et du centre-ville, il se veut être **un quartier ouvert sur les habitants et tourné vers l'avenir**.

À destination des habitants, car le quartier fait partie intégrante de la ville et qu'il a volontairement été rendu accessible. Cette volonté s'incarne sur le site car il est possible d'y **circuler librement dans les espaces extérieurs et les jardins ouverts** comme le **jardin d'agrément** en prairie et mis à disposition du public pour des pique-niques, des promenades ou des activités sportives.

Co-construit avec les habitants depuis le début, aux côtés d'artistes, **le projet se veut également être tourné vers l'avenir**. Ce renouveau s'inscrit dans une dynamique de développement durable intégrant une démarche de production/consommation en circuit-court révélée par le lien entre le restaurant et les potagers, les logements sociaux et leurs parcelles cultivables ou encore les projets artistiques des paysagistes qui mettent le local et le bio au centre de leurs préoccupations.

Ainsi, la volonté de **remettre l'habitant au cœur du projet**, comme le présente la réhabilitation d'une dizaine de logements en logements sociaux par le bailleur social **Maisons et Cités**, recycle un modèle social des anciennes cités ouvrières, qui reste finalement bien actuel. Ce modèle fait preuve de sens et de durabilité par la mise en place de petits potagers à disposition de chaque foyer, une manière de revenir à la terre, de consommer ce qui est produit, de faire des économies et d'être fier de ses récoltes.

La résidence d'artistes, quant à elle, se trouve également dans une démarche à la fois sociale, environnementale et créative. Accueillant des artistes et des paysagistes, les projets participent donc à créer continuellement ce lien entre cité du passé et ville du futur. La cité se dirige ainsi **vers la ville de demain par sa capacité à créer continuellement**, notamment en sauvegardant cette notion d'ancrage au territoire, incarnée par **le jardin des artistes**. Il est amené à être renouvelé tous les deux ans par un paysagiste et la première thématique mise en avant est celle des vagues migratoires avec un assortiment de légumes issus de ces migrations. Parmi eux, le chou polonais arrivé dans les années 1920 ou encore le piment et le poivron en provenance d'Afrique du Nord.

Cette diversité de fonctions inscrit la reconversion du site **dans un projet de développement du territoire et de mémoire collective**. L'objectif est de se projeter vers le futur et la mémoire sert de **tremplin vers l'avenir** incluant tous les habitants, acteurs de leur territoire.



Logements de la cité des électriciens ©Julien Lanoo

Mais au-delà de tous ces aspects, la Cité des Électriciens met enfin en avant une réhabilitation singulière, à l'image d'un **patrimoine vitrine du bassin minier**. Aujourd'hui, cette réhabilitation exemplaire, fait de la Cité une véritable locomotive pour les autres projets de réhabilitation inscrits dans le projet de revitalisation de la région. Et à ce propos, ces autres projets, visent surtout à redynamiser la vie quotidienne des habitants par des **économies d'énergie** induites par la réhabilitation et l'isolation du bâti, un accompagnement vers l'emploi et un renforcement du lien social et de la solidarité entre les habitants de ces territoires longtemps délaissés.

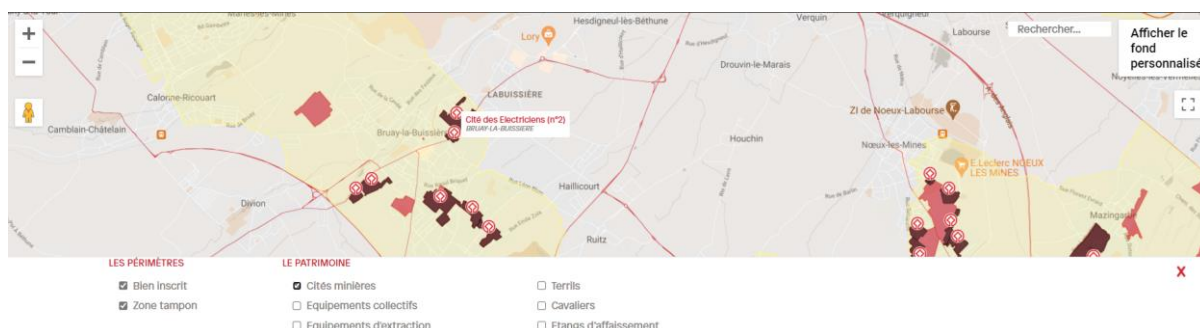
Si la reconversion patrimoniale de la Cité des Électriciens a donc transformé un patrimoine délaissé en une fierté pour ses habitants, il restera donc à découvrir dans les prochaines années, **les retombées futures de ce projet**, au travers de l'impact qu'il aura pour le territoire, alors que le coût financier s'élève à 15 millions d'euros. Un investissement certainement nécessaire en vue de tirer le territoire minier vers le haut ! Un défi pour lequel les acteurs du territoire se donnent 10 ans. Il est donc fort possible que la réhabilitation des cités minières encore habitées puisse se poursuivre et contribuer à recréer une mémoire heureuse tournée vers l'avenir.

[La cité des électriciens, une reconversion patrimoniale réussie ? \(demainlaville.com\)](http://demainlaville.com)



Le territoire inscrit au Patrimoine mondial s'étend sur plus de 120 kilomètres. Autant dire qu'il faudrait plusieurs longues journées pour l'explorer dans sa globalité. Afin de guider les visiteurs, des balades ont été imaginées, en complémentarité des cinq grands sites de mémoire, portes d'entrée emblématiques pour découvrir les richesses du Bassin minier. S'ils ne prétendent pas à l'exhaustivité, ces parcours de quelques heures permettent d'appréhender – de manière complémentaire – différentes facettes du patrimoine minier inscrit : les terrils, les cités minières, les machines, les chevalements... Les informations concernant ces balades sont [téléchargeables ici](#).

La carte interactive ci-dessus permet de localiser les 353 éléments inclus dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le visiteur peut se rendre de façon autonome sur les sites. En sachant toutefois que tous les éléments recensés ci-dessus ne sont pas forcément aménagés pour accueillir du public. Ceux qui souhaitent se rendre à un endroit précis peuvent contacter l'office du tourisme le plus proche pour préparer leur visite : certains lieux sont en effet ouverts au public ou font l'objet de visites guidées ponctuelles.



[Cartographie interactive - Bassin minier Patrimoine mondial \(bassinminier-patrimoinemondial.org\)](http://bassinminier-patrimoinemondial.org)

[Les bassins houillers d'Europe : des paysages entre héritages et renouveau — Géoconfluences \(ens-lyon.fr\)](http://ens-lyon.fr)